

# EC3 culture de spécialité en archéologie 2

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Ces séances spécialisées sont dédiées aux étudiants historiens d'art et font intervenir des spécialistes de UPN, Paris 1 ou d'autres établissements. Elles se dérouleront sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

## Objectifs

---

En vue à la fois de la dissertation de la spécialité choisie au concours, consolider les acquis nécessaires pour les étudiants ayant déjà une culture dans des thématiques de ce champ disciplinaire, et apporter des connaissances solides aux étudiants n'en possédant pas.

## Évaluation

---

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale globale des étudiants en histoire de l'art et archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h)

Session 2 : examen sur table (1h) ou interrogation orale (30 mn).

Pas d'examen dérogatoire.

## Compétences visées

---

*Une compétence disciplinaire* : enrichissement de la culture générale des étudiants en Archéologie sur les thématiques enseignées dans les séances (connaissances des évolutions de l'archéologie, des sites, des problématiques, protocoles, techniques et méthodes propres à l'étude des sites et des mobiliers).

*Une compétence méthodologique* : acquérir ou consolider les fondamentaux dans la présentation des problématiques, des mobiliers et des sites présentés.

## Bibliographie

---

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

## Ressources pédagogiques

---

Documents déposés sur le site dédié à la formation (si nécessaire)